

d'Espagne: Bessières et les dragons de la vieille garde; puis d'autres généraux et d'autres bataillons encore... Et tous défilaient sous la brume, comme au lendemain d'une victoire, en criant: *Vive l'Empereur!*

Ainsi passait, aux yeux du prince, la Grande Armée avec ses gloires, la Grande Armée, escortant les cendres de celui qui grava son nom sur toutes les couronnes. Et les flots s'agitaient bouillonnants, sous les pas de ces ombres légères, voltigeant en ordre autour du navire.

Joinville ne pouvait détourner ses regards d'un spectacle si imposant et si merveilleux. Le Génie se tournant alors vers lui :

« Mon fils, lui dit-il, tu les reverras, pendant la nuit, tous ces héros de la Grande Armée; ils t'accompagneront, quand tu ramèneras le trésor de la France: leurs cris se mêleront aux sifflements de la tempête. Et quand tu les auras vus défilier le long de ton navire, alors tu lèveras la tête, et tu apercevras, au sommet du grand mât, l'aigle impérial déployant ses ailes et semblant protéger tout le cortège. Au point du jour, l'aigle poussera un grand cri, et soudain tu verras tout disparaître, car le jour appartient aux vivants et la nuit seule est aux morts!... Puis, quand tu auras touché aux rivages de la patrie, tu verras accourir de toutes parts les vieux soldats de l'Empire, impatientes de toucher le cercueil de leur père, impatientes de saluer celui qu'ils ne surent qu'aimer, admirer et bénir. Tu les entendras proclamer sa gloire, rappeler ses exploits, ses bienfaits, ses victoires; tu les entendras redire avec orgueil les paroles du grand homme, et Marengo, et Austerlitz, Lodi, Wagram et la Moskova retentiront au milieu des cris de *Vive l'Empereur!* Puis Waterloo fera couler des larmes de leurs paupières attendries, au souvenir de l'infortuné et de l'exil de celui qui les aime.

« Pour toi, mon fils, ton nom sera mêlé, dans les cris d'enthousiasme, à celui du grand Empereur, et la postérité d'âge en âge bénira ta mémoire et ta glorieuse mission...! Et maintenant, va. Que le ciel pousse ton navire! Déjà l'aube blanchit la voile et le vent se leve favorable. Pars, digne enfant de la France; va recueillir des cendres illustres et captives, et regiens en toute hâte les rendre au deuil et à l'amour d'un grand peuple! »

Il dit, et déployant, ses ailes fleurdelysées, le Génie prit son vol dans l'espace et disparut. Le lendemain, le prince de Joinville donnait le signal du départ, et, tout plein encore de son rêve mystérieux, le soir même il quittait le port et se dirigeait à toutes voiles vers l'île de Sainte-Hélène.

Quelques jours après, la France recevait dans son sein celui qui fut malheureux pour l'avoir voulu faire trop grande et trop prospère, et tout un peuple bénit l'immortel exilé et son noble libérateur.

Casus Conscientiæ

IN PRÆCIPUAS QUESTIONES

THEOLOGÆ MORALIS

AUCTOR:

P. Joanne Petro Gury, S. J.

2 forts volumes in-8.....Prix : 22.50

LA

SAINTE BIBLE

SELON LA VULGATE

TRADUITE EN FRANÇAIS, AVEC DES NOTES

PAR

M. l'abbé J.-B. Glaire

4 volumes in-18, reliés...Prix : 23.25

Le Nouveau testament se vend séparément

1 vol. in-18 relié.....Prix : 88 cts

INSTITUTIONS LITURGIQUES

PAR LE

R. P. Dom Prosper Guéranger

Abbé de Solesmes

Sans Pontificat Jur et sacre Liturgie traditiones labescentes confovero.

DEUXIÈME ÉDITION

4 beaux et forts vol. in-8.....Prix \$10.00

Brefs de Notre Saint-Père le Pape.—Préface de cette nouvelle édition.—Épître dédicatoire.—Préface de l'auteur.

CHAPITRE PREMIER

Notions préliminaires.

CHAPITRE II

Importance de l'étude de la liturgie.

CHAPITRE III

Etat de la Liturgie au temps des Apôtres.—Notes du Chapitre III.—A. Passage de Tertullien, de *Corona militis*, c. III, énumérant un grand nombre de rites d'institution apostolique.—B. Témoignage semblable de saint Basile, de *Spiritus Sancto*, c. XXVII.—C. Les rites communs à toutes les Liturgies et qui ne sont pas de l'essence du sacrifice, sont d'institution apostolique. Bona, *Rerum liturgicar.*, I, l. c. VI.—D. Les Apôtres ont dû se servir de Liturgies différentes, selon les lieux où ils se trouvaient. Lesleus, in *Missale Mozar. pref.* n. 161, not.—E. Description d'une assemblée des fidèles par saint Luc, Act. xv. 7.—F. Le sacrifice de la messe aux temps apostoliques, d'après saint Proclus de Constantinople, de *Traditione divina liturgie*.—G. Formes diverses de la prière liturgique, d'après saint Augustin, *Epist. CXLIX, ad Paulinum*.

CHAPITRE IV

De la liturgie durant les trois premiers siècles de l'Église.—Notes du Chapitre IV. A et B. Raisons qui ont déterminé le choix des heures canoniques de la prière, exposées par les *Constitutions apostoliques*, I, VIII, c. XXXIV, et saint Cyprien, *Oratione dominica*.—C et D Description des assemblées chrétiennes, par saint Justin, *Apologia*, nos 67 et 65.—E. Prières des martyrs extraites de leurs Actes.—F. Hymne de Clément d'Alexandrie au Sauveur.—G. Tertullien détourne les chrétiens d'épouser des païens, à cause de la difficulté qu'elles auraient par suite de semblables unions à pratiquer les observances liturgiques et extérieures de leur religion. *Ad Uxorem*, I, II, c. III, IV, V, VI.—H. Passage de saint Cyprien, de *Oratione dominica*, dont les novateurs du XVIIe et du XVIIIe siècle ont abusé pour établir leur théorie de l'usage exclusif de l'Écriture sainte dans la Liturgie.

CHAPITRE V

De la Liturgie, dans l'Église en général, au IVe siècle.—Notes du Chapitre V.—A. Description de la basilique de Tyr, par Ensebe, *Hist. eccles.*, I, X, c. IV.—B. Description de la basilique du Saint-Sépulchre, par le même, *Vita Constantini*, I, III, c. XXXIV-XXXIX.—C. Dons offerts par Constantin à la basilique de Latran, d'après le *Liber pontificalis*.—D. Ornaments donnés par saint Sylvestre au Titre d'Equitius qu'il avait bâti. *Liber pontificalis*.—E. Le chant alternatif introduit dans l'Église de Constantinople, par saint Jean Chrysostome, pour détourner les fidèles des assemblées des ariens. Sozomène, *Hist. eccles.*, I, VIII, c. VIII.—F. Saint Augustin décrit l'émotion produite sur son âme par ce chant alternatif, lorsque saint Ambroise l'institua à Millan, *Confession* I, IX, c. VI et VII.—G. Hymne de Prudence décrivant la fête des saints apôtres Pierre et Paul à Rome.

CHAPITRE VI

De la Liturgie durant les Ve et VIe siècles. Premières tentatives pour établir l'unité.—Notes du Chapitre VI.—A. Les formules de la prière liturgique témoignent d'une manière irréfutable de la foi de l'Église, saint Célestin, *Epist. XVI*, et saint Augustin, *Epist. CCXVII, ad Vitalem*.—B. Canon du quatrième Concile de Tolède décrétant l'unité liturgique pour toute l'Espagne et la partie de la Gaule soumise à la domination des Visigoths.—C. Lettre du pape saint Innocent Ier à Décentius, évêque d'Engubium, réclamant la conformité aux usages liturgiques de Rome, en vertu du droit patriarcal du siège de Pierre, sur tous ceux de l'Occident.—D. Décret du pape saint Gélase sur la lecture des Actes des martyrs durant l'office divin.

CHAPITRE VII

Travaux de saint Grégoire le Grand sur la Liturgie romaine, 154.—Progrès de cette Liturgie dans l'Occident, 166.—Auteurs liturgistes du VIIe et du VIIIe siècle, 174.—Note du Chapitre VII.—Lettre de saint Grégoire à Jean, évêque de Syracuse, en réponse à ceux qui accusent le saint Pape de sacrifier les anciennes coutumes de l'Église romaine à celles de l'Église de Constantinople.

CHAPITRE VIII

Digression sur l'histoire des autres Liturgies d'Occident: Ambrosienne, 184.—Africaine, 192.—Gallicane, 193.—Gothique et Mozarabe, 195.—Britannique, 205.—et Monastique, 206.—Notes du Chapitre VIII.—A. Lettre de saint Charles Borromeo, réclamant contre la permission accordée par le Pape au gouverneur de Milan de faire célébrer devant lui la messe selon le rite romain.—B. Poème de saint Venance Fortunat, évêque de Poitiers, décrivant une fête dans l'église de Paris au temps de l'évêque saint Germain.—C. Canon du quatrième Concile de Tolède, décrétant que l'on doit conserver les hymnes dans l'office divin.

CHAPITRE IX

Autre digression: sur l'histoire des Liturgies orientales: Grecque melchite, 214;—Copte, Ethiopienne, Syrienne, Arménienne, pour la secte monophysite, 219;—Copte, Syrienne, Arménienne unies, 221;—et Chaldeenne, pour la secte nestorienne, 222.

CHAPITRE X

Abolition de la Liturgie gallicane, production de la Liturgie et du chant de l'Église romaine en France, 232.—Première origine de la Liturgie romaine-française, 244.—Modifications introduites dans le chant, 248.—Auteurs liturgistes des IXe et Xe siècles, 255.—Notes du Chapitre X.—A et B. Passage des *Livres carolins* attestant que Pépin a substitué la Liturgie romaine à la Liturgie gallicane dans ses Etats, et que Charlemagne a achevé son œuvre.—C. Injures de Jean Diacre contre les chœurs francs et Germains, *Vita S. Gregor.*; I, II, c. VII.—D. Récit du moine d'Angoulême sur les efforts de Charlemagne pour rendre au chant ecclésiastique la pureté grégorienne.—E. Le pape Adrien II inventeur des *Tropes*, au dire d'un continuateur du *Liber pontificalis*.—F. Lettre de Charles le Chauve au clergé de Ravenne, déclarant qu'il faut suivre la Liturgie romaine de préférence à toute autre.

CHAPITRE XI

Abolition du rite gothique ou mozarabe en Espagne, 268.—Travaux de saint Grégoire VII sur la Liturgie, 281.—Formation du rite romain-français, 284.—Progrès du chant ecclésiastique, 291.—Auteurs liturgistes des XIe et XIIe siècles, 294.—Notes du Chapitre XI.—A. Lettre de saint Grégoire VII à Alphonse VI, roi de Castille, et à Sanche IV, roi de Navarre, demandant la substitution de la Liturgie romaine à celle de Tolède.—B. Lettre de saint Grégoire VII à l'évêque Siméon, sur le même sujet.—C. Récit de l'historien Rodrigue sur les

épreuves du duel et du feu, auxquelles furent soumises les deux Liturgie romaine et mozarabe.—D. Décret de saint Grégoire VII, sur la lecture des saintes Écritures.—E. Lettre de saint Bernard à Guy, abbé de Montier-Ramey, sur la composition liturgique.

CHAPITRE XII

Révision de l'Office romain par les franciscains, 320.—Bréviaire des dominicains, des carmes, etc., 325.—Propagation de la Liturgie romaine-française, 327.—Office du Saint-Sacrement, 332.—Caractère du chant ecclésiastique au XIIIe siècle, 335.—Auteurs liturgistes de cette époque, 335.

CHAPITRE XIII

Altération de la Liturgie et du chant, durant les XIVe et XVe siècles. Nécessité d'une réforme, 345.—Léon X, Clément VII, Paul III, Hymnaire de Ferreri et Bréviaire de Quignonez, 353.—Burchard et Paris de Grassi, 370.—Auteurs liturgistes des XIVe et XVe siècles, 374.—Notes du Chapitre XIII.—A. Bulle *Docta Sanctorum* de Jean XXII, contre les innovations en matière de chant ecclésiastique.—B. Épître dédicatoire au pape Paul III, placée par Quignonez comme préface en tête de son bréviaire.—C. Censure du Bréviaire de Quignonez par la Faculté de théologie de Paris.—D. Nouvelle épître au pape Paul III, servant de préface à la seconde édition du Bréviaire de Quignonez.

CHAPITRE XIV

De l'hérésie antiliturgique et de la réforme protestante du XVIe siècle, considérée dans ses rapports avec la Liturgie, 388.

CHAPITRE XV

Réforme catholique de la Liturgie, 408.—Travaux de Paul IV, de Pie IV et du Concile de Trente, 409.—Saint Pie V. Bréviaire romain. Missel romain, 414.—Introduction de la Liturgie réformée en Italie, en Espagne, en France et dans le reste de l'Occident, 426.—Réforme de la musique d'église. Palestrina et la messe du pape Marcel II, 455.—Grégoire XIII. Réforme du calendrier. Martyrologe romain, 461.—Sixte-Quint. Institution de la congrégation des Rites, 464.—Clément VIII. Pontifical romain. Cérémonial des évêques, 466.—Auteurs liturgistes du XVIe siècle, 471.—Notes du Chapitre XV.—A. Bulle *Quod au nobis* de saint Pie V publiant le Bréviaire romain.—B. Bulle *Quod primum tempore* de saint Pie V publiant le Missel romain.—C. Lettre de la Faculté de théologie de Paris au Chapitre de Soissons, censurant le Bréviaire nouvellement imprimé pour cette église, 24 juillet 1529.—D. Censure du Bréviaire d'Orléans, par la même Faculté, 1er mars 1548.—E. Délibération du Chapitre de Paris pour le maintien de la Liturgie particulière de cette église, 2 mai 1553.—F. Consultation de quelques docteurs de la Faculté de théologie de Paris sur le projet de substituer la Liturgie romaine réformée au rite parisien.—G. Extrait de la bulle *Immensa* de Sixte-Quint, contenant l'institution de la congrégation des Rites.—H. Extrait du bref *Cum in Ecclesia* de Clément VIII, statuant les précautions qui doivent être employées à l'avenir pour assurer la correction des nouvelles éditions du Bréviaire romain.

CHAPITRE XVI

De la Liturgie durant la première moitié du XVIIe siècle.—Zèle de l'évêque français pour la Liturgie romaine, 498.—Réaction de la puissance séculière, 499.—Travaux des Pontifes romains sur la Liturgie.—Paul V publie le Rituel romain, 507, et le Bréviaire monastique, 511.—Urbain VIII. Correction des hymnes. Révision du bréviaire et du missel, 515.—Institution de fêtes nouvelles, 519.—Auteurs liturgistes de cette époque, 521.—Notes du Chapitre XVI.—A. Bref *Apostolice sedi* de Paul V publiant le Rituel romain.—B. Bref *Ex injuncto nobis* de Paul V publiant le Bréviaire monastique.—C. Bref *Divinum psalmodiam* d'Urbain